Rabat: Le Ministre togolais des Affaires Etrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'Extérieur, M. Robert Dussey, a annoncé, le mardi 07 juin 2022, à Rabat, l'ouverture prochaine d'un Consulat Général de son pays à Dakhla.

M. Dussey a fait cette annonce lors d'un point de presse conjoint avec le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita et ce, à l'issue de leur rencontre tenue en marge de la participation du chef de la diplomatie togolaise à la première Réunion Ministérielle des Etats Africains Atlantiques.

"Ce pas traduit encore une fois l'appui constant de la République du Togo à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et les liens forts unissant les deux Chefs d'État, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et son frère, Son Excellence M. Faure Gnassingbé, président de la République du Togo", a souligné M. Dussey.

A cet égard, le Ministre togolais a renouvelé l'appui constant de son pays à une solution politique négociée, consensuelle et définitive, dans le cadre de la souveraineté du Royaume du Maroc, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Dans un communiqué conjoint rendu public à l'issue de ses discussions avec M. Bourita, le Chef de la diplomatie togolaise a salué les efforts de l'Organisation des Nations Unies comme "cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend autour du Sahara" marocain.

Dans ce cadre, M. Dussey a insisté sur l'impératif du respect des normes et procédures au sein des organes de l'Union Africaine (UA), réaffirmant la pertinence de la décision 693 du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA de juillet 2018, qui a consacré l'exclusivité de l'ONU en tant que cadre pour la recherche d'une solution au conflit régional autour du Sahara marocain.

Pour sa part, M. Bourita a salué la position constante du Togo concernant l'intégrité territoriale du Royaume, se félicitant de la décision du Togo d'ouvrir un consulat général à Dakhla.

Cette décision, "qui est une source de satisfaction pour tous les Marocains, reflète le soutien constant de la République du Togo à la souveraineté du Royaume et à son intégrité nationale et territoriale", a précisé le Ministre.